
Avis du Comité du label de la statistique publique dans le cadre de la démarche statistique publique

Statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Séance ASP du 30 juin 2022

Le Comité du label a examiné la documentation de l'organisme et des statistiques que la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) propose d'inscrire dans la démarche statistique publique (DSP) initiée par l'ASP. Cet examen a donné lieu à l'organisation de trois réunions avec le service (07 décembre 2021, 06 avril 2022 et 11 mai 2022).

1 - S'agissant de l'organisme

La Cnam bénéficie déjà de la labellisation de l'ASP pour certaines séries statistiques, concernant les dépenses d'assurance maladie et les dépenses de médicaments délivrés par les officines de ville :

- les statistiques mensuelles de dépenses en date de soins et de dépenses en dates de remboursement ont fait l'objet d'une labellisation en mars 2015 ;
- les statistiques mensuelles relatives aux dépenses de médicaments délivrés par les officines de ville (données MediCAM) et remboursées par l'assurance maladie, selon la classification ATC (Anatomique-Thérapeutique-Chimique), l'ensemble en date de remboursement, ont fait l'objet d'une labellisation en septembre 2018.

Les statistiques de la Cnam ne sont pas toutes produites par la direction de la stratégie, des études et des statistiques (DSES). D'autres directions de la Cnam en produisent, par exemple sur les risques professionnels. Ces séries ne sont pour l'instant pas labellisées, ni proposées dans le cadre de la démarche statistique publique.

La DSES travaille fréquemment avec différents membres du service statistique public. Cependant, il n'existe pas d'instance ou de procédure formalisée permettant d'avoir une information régulière sur les travaux de cette direction.

2 – S'agissant des séries proposées

2.1 - La liste des séries

La Cnam propose 36 séries statistiques dans le cadre de la démarche statistique publique (Cf. Annexe 1). Ces statistiques relèvent de 3 thématiques :

- la démographie des professionnels de santé libéraux (8 séries)
- l'activité et les prescriptions de ces professionnels de santé (22 séries)
- les honoraires de ces professionnels de santé (6 séries)

D'autres séries publiées par la Cnam ne sont pas proposées à la démarche statistique publique, comme la cartographie des pathologies et des dépenses de l'Assurance Maladie, les dépenses par type de risque, les dispositifs médicaux inscrits à la liste des produits et prestations (LPP), ou les actes de biologie médicale (Bio'AM).

2.2 - La diffusion des séries et la documentation associée

Les séries proposées sont publiées sur la page « études et données par thème » du site internet d'Ameli, au sein d'un thème intitulé « professionnels de santé libéraux », les autres thèmes portant sur les « dépenses d'assurance maladie », les « pathologies », les « médicaments et dispositifs médicaux » et les « risques professionnels et sinistralité ».

Les séries labellisées sont bien identifiées au sein des thèmes « dépenses d'assurance maladie » et « médicaments et dispositifs médicaux ». D'autres statistiques sont diffusées en « open data ». La séparation entre « open data » et « séries statistiques » dont « séries labellisées » est clairement affichée.

La page de présentation du thème « professionnels de santé libéraux » est elle-même structurée en plusieurs rubriques :

- zoom sur les professions de santé libérale
- démographie
- patientèle
- honoraires
- activité globale et prescriptions
- activité détaillée : actes techniques de la CCAM
- activité détaillée : actes de biologie médicale

Le site rappelle en outre que « *[les professionnels de santé libéraux] représentent plus d'un tiers de l'ensemble des professionnels de santé inscrits à leur ordre respectif. Cette part varie fortement d'une catégorie de professionnels de santé à l'autre (moins d'un cinquième pour les infirmiers à plus de 90 % pour les masseurs-kinésithérapeutes et pour les pédicures).* »

Ces pages de publication des séries statistiques présentent une information harmonisée sur les champs, concepts, nomenclatures. Les fichiers statistiques comprennent en outre un onglet « lisez-moi » précisant la source et le champ des données diffusées, ainsi qu'un onglet précisant le cas échéant les nomenclatures utilisées. En revanche, il n'existe pas de note synthétique décrivant l'ensemble du processus de production de ces statistiques et ses éventuelles évolutions.

Pour chacune des séries, il existe un fichier par année, soit à ce jour 5 fichiers de 2016 à 2020. Les séries sont diffusées en format excel.

Les statistiques diffusées sur les honoraires sont déclinées par département. La Cnam indique qu'elle gère le secret statistique sur le total du département. La Cnam précise : « *Par respect pour le secret statistique Cnil, aucune information sur les honoraires des professionnels de santé libéraux n'est communiquée lorsque le nombre de professionnels de santé est inférieur à 11.* » Cette règle s'applique à l'ensemble d'une ligne, mais pas à ses données ventilées. À titre d'exemple, de nombreuses données par tranches d'honoraires sont relatives à un seul individu.

3 - Avis et recommandations

Le Comité du label est favorable à l'inscription des séries proposées par la Cnam - dont la liste figure en annexe 1 - dans la démarche statistique publique (DSP).

L'instruction du Comité a porté sur deux aspects : pertinence des séries et transparence/accessibilité des résultats statistiques produits.

3.1 - Pertinence des séries

En termes de pertinence, au-delà de l'apport pour éclairer le débat public, l'insertion dans le paysage de la statistique publique est importante : quelle complémentarité par rapport aux autres statistiques produites et quelle cohérence d'ensemble ?

- Afin d'assurer une large information, le Comité du label invite le service à transmettre chaque année au Conseil national de l'information statistique (Cnis) une note présentant de façon synthétique son programme de travail.

Sur le système de soins, l'évolution du recours et de la consommation de soins, le suivi des dépenses, l'activité des professionnels de santé, les accidents du travail, les maladies professionnelles, la production statistique de la Cnam est très riche. Certaines séries sont labellisées, d'autres proposées à la démarche statistique publique. D'autres, comme la désagrégation de certaines dépenses ou la cartographie des pathologies, qui présentent un intérêt pour le débat public, ne sont pas proposées à ce stade.

- Le Comité du label encourage le service à clarifier les critères retenus pour le choix des séries soumises à la labellisation ou à la démarche statistique publique, et à planifier un élargissement des statistiques proposées.

3.2 - Transparence et accessibilité des résultats statistiques produits

En termes de transparence et d'accessibilité des statistiques produites, le Comité du label s'attache à vérifier leur large diffusion, tant auprès du monde de la recherche que du grand public, mais aussi la qualité de la documentation associée : cette documentation est-elle suffisante pour comprendre, interpréter et réutiliser les données en toute connaissance de cause ?

Le Comité rappelle que les recommandations qu'il a émises en cours d'instruction pour améliorer la description des séries statistiques (Cf. Annexe 2) visent en premier lieu à permettre son propre examen du dossier, mais surtout à faciliter la bonne appropriation des statistiques par les utilisateurs.

Il souligne la clarté du site présentant les séries statistiques et l'apport d'une présentation harmonisée pour les champs, les concepts et les nomenclatures.

- Le Comité invite le service à poursuivre ses efforts de documentation et de transparence :
 - Le Comité rappelle l'importance de publier un calendrier prévisionnel de diffusion des statistiques, afin de donner de la visibilité aux utilisateurs.
 - Le Comité invite le service à mettre à disposition sur son site une information qui pourrait être actualisée chaque année, sur le processus de collecte et toute évolution ou évènement susceptible d'éclairer l'interprétation des séries.
 - Le Comité encourage le service à compléter, en tant que de besoin, l'information présente dans les onglets « lisez-moi », afin de permettre d'utiliser les données en ayant une pleine connaissance de leurs limites, en termes de champ par exemple ou de chaînage dans le temps. De même, certaines notions, comme celle de « coefficient » mériteraient d'être explicitées pour des utilisateurs non experts, dans la mesure où elles sont mobilisées lors de la diffusion (« coefficients de biologie » ou « coefficients de soins infirmiers »).
- En termes d'accessibilité, le Comité recommande de diffuser les séries - actuellement publiées uniquement en format excel - dans un format favorisant l'interopérabilité (type csv). Il l'encourage également à publier des fichiers longitudinaux chaînant l'ensemble des années couvertes par les séries, en clarifiant l'accès aux données antérieures à 2016.
- Sur les questions de confidentialité, le Comité invite le service à s'inspirer des règles pratiques appliquées au sein du service statistique public pour le respect du secret statistique, tout en s'assurant auprès de son service juridique de leur conformité aux règles de diffusion propres à la Cnam.

Annexe 1

Diffusion envisagée par la Cnam sous réserve d'un avis favorable de l'ASP lors de sa réunion du 30 juin

Séries labellisées

- Statistiques mensuelles de dépenses en date de soins et de dépenses en dates de remboursement
- Statistiques mensuelles relatives aux dépenses de médicaments délivrés par les officines de ville (données MediCAM) et remboursées par l'assurance maladie, selon la classification ATC (Anatomique-Thérapeutique-Chimique), en date de remboursement

Statistiques proposées à la démarche statistique publique

Démographie des professionnels de santé

- Effectif de professionnels de santé libéraux par âge et sexe et par département
- Effectif de professionnels de santé libéraux par âge et sexe et par région
- Effectif de professionnels de santé libéraux par mode d'exercice et par département
- Effectif de professionnels de santé libéraux par mode d'exercice et par région
- Effectif de professionnels de santé libéraux par secteur conventionnel et par département
- Effectif de professionnels de santé libéraux par secteur conventionnel et par région
- Effectif et densité de professionnels de santé libéraux par département
- Effectif et densité de professionnels de santé libéraux par région

Honoraires des professionnels de santé

- Effectif de professionnels de santé libéraux APE par tranche d'honoraires par département
- Effectif de professionnels de santé libéraux APE par tranche d'honoraires par région
- Honoraires des professionnels de santé libéraux APE par département
- Honoraires des professionnels de santé libéraux APE par région
- Honoraires des professionnels de santé libéraux par département
- Honoraires des professionnels de santé libéraux par région

Activité et prescriptions des professionnels de santé

- Activité des auxiliaires médicaux libéraux APE par département
- Activité des auxiliaires médicaux libéraux APE par région
- Activité des auxiliaires médicaux libéraux par département
- Activité des auxiliaires médicaux libéraux par région
- Activité des laboratoires d'analyses médicales par département
- Activité des laboratoires d'analyses médicales par région
- Activité des médecins libéraux APE par département
- Activité des médecins libéraux APE par région
- Activité des médecins libéraux par département
- Activité des médecins libéraux par région
- Activité des sages-femmes libérales APE par département
- Activité des sages-femmes libérales APE par région
- Activité des sages-femmes libérales par département
- Activité des sages-femmes libérales par région
- Activité et prescriptions des chirurgiens-dentistes libéraux APE par département
- Activité et prescriptions des chirurgiens-dentistes libéraux APE par région
- Activité et prescriptions des chirurgiens-dentistes libéraux par département
- Activité et prescriptions des chirurgiens-dentistes libéraux par région
- Prescriptions des médecins libéraux APE par département
- Prescriptions des médecins libéraux APE par région
- Prescriptions des médecins libéraux par département
- Prescriptions des médecins libéraux par région

Statistiques diffusées mais non labellisées et non inscrites à la démarche statistique publique :

- Cartographie des pathologies et des dépenses de l'Assurance Maladie
- Dépenses par type de risque
- Dispositifs médicaux inscrits à la liste des produits et prestations (LPP)
- Actes de biologie médicale (Biol'AM)

Annexe 2

Recommandations transmises en cours d'instruction et visant à améliorer la description des séries

La Cnam a transmis une description des séries proposées à la démarche statistique publique (DSP), en s'appuyant sur la grille fournie par le Comité du label. Celui-ci a formulé les remarques et recommandations suivantes :

- Ne pas mentionner la diffusion par Cnam, ce zonage n'étant pas concerné par la DSP.
- Accorder la profondeur indiquée dans les grilles (1996) à celle réellement accessible pour l'internaute (2016 actuellement).
- Distinguer les unités statistiques portant sur les individus de celles portant sur les laboratoires. Pour les individus, il faut bien préciser qu'il s'agit des professionnels de santé libéraux.
- Bien préciser que la Cnam n'a pas d'obligation réglementaire (française ou européenne) à diffuser de l'information statistique.
- Indiquer clairement la population de référence lors des calculs de densité.